

**Propositions conjointes : Pdt CRSA et CSDU/ France Assos Santé Bretagne à insérer dans le contrat de méthode ARS/CRSA (Priorités de mise en œuvre du PRS3 et réponse à des préoccupations fortes sur l'accès à la santé)**

Le Président de la CRSA et France Assos Santé, sur proposition du président de la commission spécialisée des usagers (CSDU) de la CRSA ont convenu d'une approche commune concernant le contrat de méthode en cours d'élaboration entre l'ARS et la CRSA Bretagne. Les propositions présentées portent sur les priorités à retenir dans la mise en œuvre du PRS3 au regard des urgences ressenties et/ou constatées par les usagers et les professionnels de la santé (dans toutes ses composantes : préventive, de soins, d'accompagnement).

Elles comprennent aussi les modalités d'une association renforcée des usagers et de leurs représentants aux orientations à retenir.

**1) Quatre grandes priorités (figurant dans le projet de contrat précité) sont retenues dans une double déclinaison (régionale et territoriale)**

- Travailler sur les domaines prioritaires d'accès à la santé et à l'accompagnement
- Mobiliser toutes les ressources et compétences pour promouvoir les métiers de la santé, être attractif auprès des professionnels et veiller à leur qualité de vie au travail
- S'engager à l'échelon des territoires dans des actions conséquentes de prévention et de promotion de la santé avec la participation des usagers et de la population,
- Associer les usagers, leurs représentants et la population à l'expression des priorités et aux plans d'action

**2) Les sujets prioritaires sur lesquels les représentants des usagers demandent à être associés**

Il est demandé la participation des RU et de France Assos Santé pour ce qui la concerne à deux groupes de travail élargis sur :

- La santé mentale
- L'accompagnement des personnes âgées et handicapées en situation de fragilité (et en prévention des situations de fragilité)

**3) La participation aux groupes techniques et l'information sur les travaux de ces groupes**

- Concernant le groupe : attractivité des métiers, soutien aux professionnels et à leur qualité de vie au travail, la participation de la représentation des usagers n'est pas systématiquement demandée. Toutefois, ils mettent l'accent sur la nécessité de développer avec les professionnels toutes les modalités du partenariat professionnels/usagers (pair-aidance, ETP.) A ce titre ils demandent à être consultés sur ce volet de l'évolution des métiers.
- Concernant les autres groupes de travail, Fr-Assos-Santé demande sa participation à ceux où elle a pu être conviée lors de la préparation du PRS et à être consultée sur ceux pour lesquels cela n'a pas été le cas, où ceux à mettre en place. Cette consultation n'implique pas une volonté d'assister systématiquement à tous les groupes. En revanche un point biennuel est souhaité devant les acteurs de la démocratie en santé

#### **4) Les « feuilles de route territoriales »**

Si les conseils territoriaux de santé de Bretagne (CTS) retiennent cette modalité, France Assos santé souhaite une étroite association à leur travail des commissions des usagers (En amont, dans la définition des modalités, dans l'évaluation)

#### **5) Le Pilotage et le suivi des plans d'action, l'évaluation**

Dans la droite ligne du point précédent (4) France Assos santé demande que soient prévues et arrêtées des modalités pratiques d'accompagnement des CTS. Tout particulièrement, il est sollicité un appui auprès du conseil des usagers de ces CTS pour une contribution effective à leurs travaux. Dans la logique du contrat à venir entre France Assos Santé et l'ARS, il est souhaité de conforter la place des représentants des usagers dans les territoires par un appui renforcé.

France Assos santé demande à ce qu'elle soit représentée au plan régional dans le groupe de travail sur l'évaluation du PRS et également au plan territorial.

Ce document commun sera transmis pour observations auprès des membres de la commission permanente de la CRSA et de membres du bureau de France Assos Santé Bretagne.

Rennes le 08/12/2023

La Présidente régionale de France Assos Santé Bretagne Le Président de la CRSA Bretagne